



FORMATION FLUIDES FRIGORIGÈNES

SGS FRANCE
2014

**VÉRIFICATION DU MATERIEL RÉGLEMENTAIRE ASSOCIÉ À L'ATTESTATION DE CAPACITÉ
FLUIDES FRIGORIGÈNES DE LA FAMILLE 1 (CAT. I À IV)**
1 JOUR • PRIX *

PROFIL STAGIAIRES :

Intervenant (frigoriste) ou Responsable Méthodes/Métrologie d'Entreprise/Opérateur attesté en capacité fluides frigorigènes (cat. I à IV). 4 participants minimum à 8 maximum (sauf conditions particulières validées).

OBJECTIF :

- Savoir effectuer la vérification du matériel réglementaire relatif à l'attestation de capacité fluides frigorigènes de la famille 1 (cat. I à IV),

Le but de cette formation est de :

- Identifier les exigences liées aux référentiels Attestation de Capacité,
- Rappeler et compléter les bases réglementaires et technologiques associées aux vérifications des matériels,
- Acquérir une méthodologie des contrôles métrologiques,
- Préparer et réaliser les vérifications et contrôles requis,
- Établir les constats de vérifications et contrôles correspondants,
- Savoir s'adapter à des exigences équivalentes en cas d'évolution de la réglementation et/ou pour d'autres matériels et outillages.

CONTENU :
Partie Théorique

- Présentation et rappel des textes réglementaires applicables pour les matériels et outillages concernés en famille 1 (Froid),
- Présentation et rappels métrologiques : unités de mesures, référentiels, échelles de mesures, classes de précision, tolérances, identification, ...
- Méthodologies métrologiques spécifiques appliquées aux matériels réglementaires des frigoristes,
- Présentation des documents supports associés, et établissement des constats de vérifications.

Partie Pratique (en sous-groupe) :

- Création si nécessaire, et en fonction du nombre de participants et des quantités de matériels à disposition, de binômes et/ou de trinômes,
- Chaque stagiaire mettra ensuite en application, individuellement ou en « mini-groupe » (selon les circonstances) et pour chaque matériel réglementaire, les éléments théoriques transmis durant cette formation,
- Réalisation sous forme d'ateliers de travaux pratiques : TP 1 : contrôle/vérification d'unité de transfert, TP 2 : contrôle / vérification de détecteur de fuites électronique, TP 3 : contrôle / vérification de balance de précision > 5%, TP 4 : contrôle / vérification de thermomètre électronique, TP 5 : contrôle / vérification de manomètre / bipasse frigorifique.

Nota : les différents TP de la partie pratique peuvent éventuellement être intercalés avec certaines phases de la partie théorique (par type de matériel par exemple).

PRÉ-REQUIS :

- Connaissances techniques de base suivant fonctions ci-dessus (attestation d'aptitude fluides frigorigènes par ex. ou équivalent).

* **Inter** : 500 € / candidat,
Intra : 1200 € (Frais de déplacement formateur non compris et facturés en sus au réel)

09 septembre
10 septembre
16 septembre
17 septembre
18 septembre
23 septembre
09 octobre
15 octobre
16 octobre
28 octobre
29 octobre
30 octobre

Formations dispensées dans les villes suivantes : Paris, Lyon, Nantes, Bordeaux et Metz et partout en France.